

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 48 (1919)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Billet de l'instituteur [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039225>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'administration de la Société sera rendue plus féconde grâce à l'art. 7 des nouveaux statuts qui prévoit un comité élu pour 4 ans et, par le fait, un bureau plus stable et plus complètement responsable d'une gestion sérieuse et d'une activité marquante. Ajoutons que l'organisation de l'assemblée annuelle n'aura nullement à en souffrir; il importe d'ailleurs de ne pas sacrifier le principal à l'accessoire.

Dans le même ordre d'idées, l'art. 11 réserve au Comité de rédaction de l'organe pédagogique une plus grande responsabilité et des obligations plus positives.

Voici encore une innovation qui demandera de chaque sociétaire un léger sacrifice annuel : il est prévu le paiement d'une modique finance de 1 fr. en sus du prix de l'abonnement au *Bulletin*. Pas un membre de la Société, nous en avons la persuasion, n'hésitera à fournir cette minime contribution dont l'heureux effet sera d'assurer, avec le subside de l'Etat, la situation de la caisse. Celle-ci, mieux alimentée, pourra rendre plus de services et permettra de prendre plus d'initiatives.

Telles sont, en substance, les principales modifications proposées. Elles ne sont pas nombreuses, il est vrai, mais de nature à rehausser la mission d'une association qui a plus que jamais sa raison d'être à l'heure où toutes les forces morales d'une nation doivent s'unir pour soutenir le bon combat. Si notre Société a subi momentanément une crise provoquée avant tout par la dureté des temps, elle va maintenant se remettre à l'œuvre et poursuivre dans un sens encore plus large sa bienfaisante activité. Il importe pour cela que tous les éléments qui la composent marchent à l'unisson mus par des sentiments de concorde et apportent vers le but commun, soit les progrès de l'école chrétienne sous toutes ses formes, le concours de leur travail et de leur bonne volonté. Ainsi la Société d'éducation sera plus prospère que jamais et correspondra toujours mieux au noble idéal qui a inspiré l'action de ses généreux fondateurs.

F. BARBEY.

---

## Billet de l'instituteur

---

Un immense soupir de soulagement a accueilli, le 11 novembre dernier, la signature de l'armistice. La guerre enfin était terminée, l'effroyable tuerie allait cesser ! Et chacun de se féliciter et de se réjouir d'avoir échappé au cataclysme.

La Suisse est sortie indemne de l'ouragan de fer et de feu qui l'enveloppait. L'îlot a bien ressenti quelques convulsions, mais les flots en furie ne l'ont point submergé.

Maintenant que le rameau d'olivier va reflleurir, notre peuple

reprenra-t-il sans heurts sa vie paisible et laborieuse d'avant la guerre? Un monde nouveau s'élabore, des coalitions puissantes se forment, des rivalités nouvelles surgissent. Notre pays aura besoin de l'énergie et de la volonté de tous ses enfants pour surmonter les difficultés que les esprits clairvoyants entrevoient et signalent. Au choc terrible et meurtrier des armées va succéder un nouveau choc non moins formidable. D'ardentes compétitions économiques mettront aux prises les grandes nations. Que deviendra notre petite patrie au milieu de ce gigantesque conflit d'intérêts? Sommes-nous en état d'affronter l'épreuve? Nous n'osons répondre sans hésiter; tant de nuages s'amoncellent à notre horizon!...

L'Autriche, a-t-on dit plaisamment, a toujours été en retard d'une année, d'une armée et d'une idée. Un lamentable naufrage en a été la conséquence. Quant à nous, soyons sur nos gardes, tenons-nous prêts. Pour vivre et se mesurer avec succès à des peuples plus puissants, la Suisse doit marcher en tête dans la voie du progrès. La prospérité future du pays dépend en grande partie de la jeunesse que nous formons. En elle, nous détenons chacun une parcelle de l'avenir de la patrie. C'est là une lourde responsabilité. Il importe que « ceux de demain » aient des armes bien effilées pour soutenir victorieusement l'honneur helvétique dans les âpres luttes qui s'annoncent.

L'instruction populaire a acquis chez nous un développement qu'il sera difficile de dépasser. Sur ce point, nous ne redoutons aucune concurrence. Mais la jeune couvée a-t-elle reçu, en même temps et au même degré, cette éducation morale qui seule fait les hommes forts, énergiques, persévérants, qui savent vouloir et agir? L'instruction, depuis quelques années surtout, absorbe toutes les préoccupations et tend à empiéter sur la formation de l'âme et du caractère. On n'élève plus les enfants, on les bourre de connaissances. L'école nous paraît aiguillée sur une voie périlleuse. Nous devons modifier notre direction et orienter plus franchement nos efforts vers l'éducation, vers le développement des facultés qui touchent l'intime de l'être, qui feront de l'enfant un honnête homme ou un scélérat.

Pour permettre de mener à bien cette tâche, nos programmes d'enseignement, compressés à l'extrême, ont à subir de sérieuses réformes. Réduire la surface et augmenter la profondeur: tel me paraît devoir être le mot d'ordre. Notre enseignement est surchargé; il est urgent de le délester de tout ce qui constitue un poids mort. A l'école, le meilleur de notre temps se passe actuellement à seriner les formules plus ou moins délayées que les élèves sont appelés à dégorger les jours d'examen. Nous attendons avec impatience l'émondeur qui, d'un geste hardi, éclaircira nos programmes et les débarrassera des branches gourmandes et des plantes parasites.

X.

